PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GRANDES-PILES

Séance ordinaire du 8 septembre 2025

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à dix-huit heures (18 h), le huitième jour du mois de septembre deux mille vingt-cinq (8 septembre 2025), au Centre communautaire situé au 650, 4^e Avenue, Grandes-Piles.

La séance est tenue sous la présidence de la mairesse, Mme Caroline Clément.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Jacques Lemay

M. Michel Sesena

Mme Martine Muller

Mme Doriane Demers-Toutant

M. Frédéric Harnois

M. Jean-Claude Coydon

Tous les membres présents formant quorum.

Est également présent monsieur Benoît Caouette, directeur général par intérim.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 8 septembre 2025

1. Administration municipale

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Mot de la mairesse
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 septembre 2025
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance du 11 août 2025
- 1.5 Dépôt du bordereau de correspondance de septembre 2025
- 1.6 Résolution autorisant la vente d'une partie de terrain pour régulariser la situation avec les Entreprises Claude Vallée inc.
- 1.7 Résolution pour entériner la signature de l'entente dans le dossier de M. Pierre Beauséjour

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois et approbation des comptes en date du 8 septembre 2025
- 2.2 Autoriser un engagement de crédits au 8 septembre 2025
- 2.3 Résolution pour autoriser le directeur général par intérim à faire des ajustements entre certains comptes du grand-livre

3. Sécurité publique

3,1

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

- 4.1 Résolution pour l'acceptation des soumissions pour le déneigement des rues urbaines de Grandes-Piles
- 4.2 Résolution pour l'acceptation des soumissions pour le déneigement des rues non urbaines (secteur)

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

5.1 Dépôt du rapport sommaire des permis d'août 2025

5.2 Résolution pour présenter une offre d'emploi pour un inspecteur en bâtiment et en environnement

6. Loisirs et culture, Tourisme, Santé et bien-être

6.1 Résolution d'appui à la Grande semaine des tout-petits (GSTP)

7. Autres sujets

- 7.1 Affaires nouvelles
 - Informer les gens que la prochaine séance régulière du conseil aura lieu exceptionnellement le jeudi 2 octobre 2025
- 7.2 Période de questions Parole à l'assemblée
- 7.3 Levée de l'assemblée

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-huit heures (18 h), sous la présidence de madame Caroline Clément, mairesse. Monsieur Benoît Caouette agit comme directeur général par intérim.

En début de séance, madame la mairesse s'adresse à l'assemblée présente et souhaite la bienvenue à tous.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour ont tous été épuisés;

Sur proposition de M. Frédéric Harnois

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2025-09-120 IL EST RÉSOLU

Que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 tel que déposé.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

1.4 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025

CONSIDÉRANT que le procès-verbal a été remis à tous les membres du conseil;

Sur proposition de M. Jacques Lemay

Dûment appuyée par M. Michel Sesena

2025-09-121 IL EST RÉSOLU

De dispenser la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2025 et qu'il soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

1.5 Dépôt du bordereau de correspondance

Dépôt, avec dispense de lecture, du bordereau de correspondance du mois de septembre 2025, faisant état de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire et devant être présentée au conseil.

Le résumé se lit comme suit :

BORDEREAU DE CORRESPONDANCE Séance du conseil du 8 septembre 2025

1) GOUVERNEMENTS, MINISTÈRES ET LEURS ORGANISMES

A) Union des municipalités du Québec

- 1. Communiqué de l'UMQ : première consultation du chantier sur la fiscalité municipale
- 2. Communiqué sur la rentrée scolaire : L'UMQ presse Québec de rétablir un financement vital pour sécuriser les abords des écoles

B) Fédération québécoise des municipalités

- 1. Communiqué : trois MRC mises à l'honneur dans le programme accueillir en français
- 2. Déclaration commune de la FQM et du CIFQ sur la modernisation du régime forestier
- 3. Communiqué : consultation sur le projet Maisons Canada, appel aux municipalités
- 4. Appel de projets au programme de soutien aux politiques familiales municipales

<u>C) Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs</u>

1. On nous informe du programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles 2025

D) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec

1. Campagne *Votre eau, c'est notre eau à tous* : une campagne d'affichage pour rappeler l'importance de l'économie d'eau potable

E) Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

1. Regroupement des directions générales de Service Québec de la Mauricie et du Centre-du-Québec

F) Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

1. Lettre du 11 août 2025 concernant le bail 406694-00-000 : réponse à notre lettre du 26 mai 2025 afin de garder le coût du bail à 1 %. Répondre que le ministère va analyser le dossier dans la prochaine année et communiquera avec nous.

2) MUNICIPALITÉS ET MRC

3) ORGANISMES ET FOURNISSEURS MUNICIPAUX

A. Bibliothèque municipale de Grandes-Piles

1. La bibliothèque sera fermée du 8 au 12 septembre 2025

4) AUTRES ORGANISMES ET FOURNISSEURS

A) Richard Bérubé:

1. Lettre à la mairesse concernant TES Canada

B) Maxime Vincent:

1. Lettre à la mairesse concernant TES Canada

C) CIUSSS MCQ

1.6 Résolution autorisant la vente d'une partie de terrain pour régulariser la situation avec les Entreprises Claude Vallée inc.

CONSIDÉRANT que lors de la construction du mini-golf des Entreprises Claude Vallée inc., il y avait eu l'autorisation de réaliser les travaux;

CONSIDÉRANT qu'il devait y avoir une entente ou la vente de la partie de terrain qui appartient à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles désire régulariser la situation ;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-09-122 IL EST RÉSOLU

Que la Municipalité de Grandes-Piles autorise de directeur général part intérim à faire les démarches avec les Entreprises Claude Vallée inc. afin de régulariser la situation;

Que la vente sera faite aux conditions suivantes :

Que les Entreprises Claude Vallée inc. s'engagent comme suit :

- Payer l'arpenteur afin de connaitre la superficie et avoir un lot distinct;
- Payer le notaire pour la transaction
- Payer 1,63 \$ du pied carré

Que la Municipalité de Grandes-Piles autorise la mairesse et/ou le maire ainsi que le ou la directrice générale à signer tous les documents relatifs à ce dossier;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

1.7 Résolution pour entériner la signature de l'entente dans le dossier de M. Pierre Beauséjour

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles en est venue à une entente hors cour dans le dossier de M. Beauséjour;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a autorisé la firme d'avocats à préparer et à faire signer cette entente pour régulariser la situation;

Sur proposition de M. Jean-Claude Coydon

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-09-123 IL EST RÉSOLU

Que la Municipalité de Grandes-Piles autorise la mairesse ainsi que le directeur général à signer tous les documents relatifs afin de fermer ce dossier;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

2.1 Résolution concernant la liste des comptes à payer

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes à payer;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont à leur disposition la liste des comptes préautorisés;

CONSIDÉRANT le cumul des rapports de salaires nets couvrant la période de paie du 27 juillet au 9 août 2025 ainsi que la période de paie du 10 au 23 août 2025.

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par M. Frédéric Harnois

2025-09-124 IL EST RÉSOLU

D'approuver et payer les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 8 septembre 2025, au montant de 55 881,34 \$;

D'entériner les dépenses préautorisées dans les journaux 961 au montant de 1 546,41 \$; et 962 au montant de 33 610,25 \$; et 963 au montant de 1 000 \$

D'entériner les paiements des salaires pour la période du 27 juillet au 9 août 2025 (PP16), du 10 août au 23 août 2025 (PP17) au montant de 42 937,34 \$

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

Je soussigné certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses présentées tel que décrit ci-haut au 8 septembre 2025.

Benoit Caouette

Directeur général et greffier-trésorier par intérim

2.2 Résolution : autorisation d'engagements de crédit au 8 septembre 2025

CONSIDÉRANT que nous avons eu une aide financière dans le cadre du programme PAV 2025 de la MRC de Mékinac

CONSIDÉRANT que nous devons réaliser les travaux comme prévu;

Sur proposition de M. Michel Sesena

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2025-09-125 IL EST RÉSOLU

Que ce conseil autorise un engagement de crédits de plus ou moins 15 000 \$ pour faire les travaux prévus dans la demande d'aide financière au PAV 2025;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

2.3 Résolution pour autoriser le directeur général par intérim à faire des ajustements entre certains comptes du grand-livre.

CONSIDÉRANT que nous devons faire l'ajustement de certains comptes grandlivre afin de répartir le budget au bon compte et suite aux décisions du conseil afin de refléter la réalité afin de faciliter la préparation du budget 2026; Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-09-126 IL EST RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise le directeur général à l'ajustement des comptes du grand-livre de façon à démontrer la réalité du budget au bon endroit;

QUE ces ajustements faciliteront la préparation du budget 2026.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

4.1 Résolution : acceptation des soumissions pour le déneigement des rues urbaines de Grandes-Piles

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles a reçu une seule soumission pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur urbain;

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme au devis;

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par M. Jacques Lemay

2025-09-127 IL EST RÉSOLU

OUE la soumission reçue de BMK inc. se lit comme suit :

- Déneigement et déglaçage des chemins et rues du village 6 459 km pour un montant de 79 691,14 \$ plus taxes
- Élargissement des chemins et rues du village au montant de 9 251,14 \$ plus taxes
- Nettoyage printanier des chemins et rues du village au montant de 5 328 \$
 plus les taxes

Que le montant total est de 541 936,21 \$ taxes incluses pour une durée de 5 ans;

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à ce contrat;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

4.2 Résolution d'acceptation des soumissions pour le déneigement des rues non urbaines (secteur)

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles a reçu une seule soumission pour le déneigement des chemins d'hiver pour le secteur non urbain;

CONSIDÉRANT que la soumission est conforme au devis;

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par M. Jean-Claude Coydon

2025-09-128 IL EST RÉSOLU

OUE la soumission reçue de BMK inc. se lit comme suit :

- Déneigement et déglaçage des chemins et rues non urbains : 10,667 km pour un montant de 110 287,17 \$ plus taxes
- Élargissement des chemins et rues du village au montant de 16 448,00 \$ plus taxes
- Nettoyage printanier des chemins et rues du village au montant de 9 472,96 \$ plus les taxes

Que le montant total est de 783 026,48 \$ taxes incluses pour une durée de 5 ans;

QUE le maire et le directeur général soient et sont autorisés à signer tous les documents relatifs à ce contrat;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

- 5.1 Dépôt de la liste des permis généraux d'août 2025 pour information aux élus
- 5.2 Résolution pour une offre d'emploi pour un inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en bâtiment et en environnement nous a annoncé qu'il va prendre sa retraite;

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-09-129 IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité va faire une offre d'emploi pour un inspecteur en bâtiment et en environnement à plein temps pour 32 heures par semaine;

QUE la Municipalité de Grandes-Piles autorise le directeur général par intérim à ouvrir le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement;

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

6.1 Résolution d'appui à la Grande semaine des tout-petits (GSTP)

CONSIDÉRANT que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que tous les petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet.

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits vise notamment à :

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;

 Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille;

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité de vie et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités, en tant que gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes de la communauté venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT que les villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

Sur proposition de Mme Doriane Demers-Toutant

Dûment appuyée par Mme Martine Muller

2025-09-130 IL EST RÉSOLU

QUE le conseil mandate la mairesse pour proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits;

QUE ce conseil autorise la mairesse à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout-petits et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers

7.1Affaires nouvelles

• Informer les gens que la prochaine séance régulière du conseil aura lieu exceptionnellement le jeudi 2 octobre 2025

La période de questions a duré 55 minutes

7.3 Résolution pour la levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que les sujets à l'ordre du jour ont tous été épuisés;

Sur proposition de M. Frédéric Harnois

Dûment appuyée par M. Jacques Lemay

2025-09-131 IL EST RÉSOLU

Que la séance soit levée à 18 h 51.

Caroline Jemes

ADOPTÉ à l'unanimité par les conseillers.

« Je soussignée, Caroline Clément, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec. » En foi de quoi, je signe ce 8 septembre 2025.

Caroline Clément Mairesse Benoit Caouette Directeur greffier-trésorier par intérim